

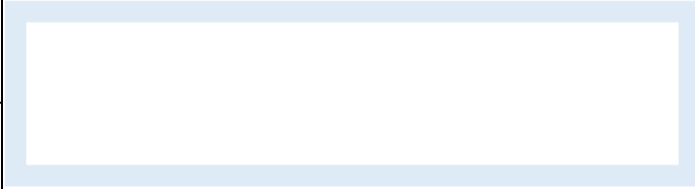


SERVICE DE L'URBANISME
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4255
Info-urbanisme@valdavid.com

FORMULAIRE DE DEMANDE

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

REMPLACEMENT D'UNE TOILETTE STANDARD PAR UNE TOILETTE À FAIBLE DÉBIT

1 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE		
Prénom	Nom	
Adresse	Code postal	
Ville	N° Téléphone	
Courriel @	N° Cellulaire	
2 DESCRIPTION DES TRAVAUX		
Adresse de l'installation	Date d'achat	
Toilette no. 1 Marque	Nom et numéro du modèle	Nb. litres
Toilette no. 2 Marque	Nom et numéro du modèle	Nb. litres
3 DOCUMENTS À FOURNIR		
<input type="checkbox"/> Photo de la toilette standard avant son retrait ✓ La photo doit être datée et signée au verso (photo d'au moins 10 cm x 15 cm ou 4 X 6 po) ✓ Doit présenter une vue d'ensemble, la même prise de vue avant et après le remplacement de l'équipement		
<input type="checkbox"/> Photo de la toilette à faible débit après son installation ✓ La photo doit être datée et signée au verso. (photo d'au moins 10 cm x 15 cm ou 4 X 6 po) ✓ Doit présenter une vue d'ensemble avant et après le remplacement de l'équipement		
<input type="checkbox"/> Copie de la facture détaillée. ✓ Incluant le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition et le nom du distributeur ✓ La marque et le numéro du modèle de la toilette		
CONDITIONS DU PROGRAMME		
✓ Travaux visant à remplacer une toilette à débit régulier par l'installation d'une toilette à faible débit certifié « WaterSense » ✓ Bâtiments résidentiels de type unifamilial, multifamilial et les bâtiments autres que résidentiels sur le territoire ✓ Être desservi par les infrastructures municipales d'égout sanitaire ou d'aqueduc		
5 SIGNATURE DU DEMANDEUR		
Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande.		
Date de la demande <small>Jour / Mois / Année</small>		

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou transmettez-la par courriel à environnement@valdavid.com

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit de refuser toute demande ne respectant pas les conditions décrites dans le règlement. La Municipalité se réserve le droit de poursuivre le programme ou d'y mettre fin selon les fonds disponibles

Il faut prévoir un délai minimal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande avant d'obtenir l'aide financière